

## Les Lacs de l'Essonne pour tous avec



**Gabriel Amard**, président de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne

Vous voulez rouler à vélo, seul ou en famille, autour des Lacs ou en ville ? C'est désormais possible dans le cadre de notre compétence communautaire en matière de circulation douce, grâce aux V'Lacs. Ce système de location de vélos à bas prix, 3 euros pour la journée, a pour ambition de vous offrir un mode de circulation douce, respectueux de l'environnement et sans pollution visuelle. Oui, nous avons fait le choix de financer les V'Lacs par les deniers publics. Sans aucune publicité. Aux Lacs de l'Essonne, nous refusons d'amplifier la diffusion du «tout consommation» par la publicité. Je continue de penser que nos villes seraient bien plus agréables à voir si elles étaient débarrassées de cette pollution visuelle que représentent les panneaux publicitaires. Nous avons donc fait le choix de prendre en charge le surcoût que génère ce système de location de vélos. Et nous en sommes d'autant plus fiers qu'il permet la création d'emplois durables. Pour toutes ces raisons autant que pour le plaisir que, nous espérons, vous prendrez à circuler en V'Lacs, je souhaite que ça roule.

## 1

### Les V'Lacs c'est pratique



#### Où puis-je louer mon V'Lacs ?

- à Viry-Chatillon, 13, rue Octave Longuet,
- à Grigny, Chemin du Clotay, à la Maison des enfants et de la Nature.

#### Quand puis-je louer mon V'Lacs ?

- Du 15 avril au 21 juin inclus et du 1<sup>er</sup> septembre au 14 octobre inclus:
- le samedi, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 20 h
- Du 22 juin au 31 août inclus :
- en semaine : de 10 h à 20 h
- samedi, dimanche et jours fériés : de 9 h à 21 h
- Du 15 octobre au 14 avril inclus :
- le samedi et le dimanche, de 10 h à 18 h

#### A quel prix je loue mon V'Lacs ?

- 0,50 € par heure et par vélo loué (y compris accessoires éventuels),
- dans la limite de 3 € par vélo et par jour.

#### Renseignements :

Numéro vert : 0 800 09 10 80 (gratuit) ; par mail : vlacs@leslacsdelessonne.fr

## 2

### 100 ha dédiés aux loisirs et à la préservation de la nature

«Le temps moyen de séjour d'une goutte d'eau dans les lacs est de 11 mois.»

Les lacs de Viry-Chatillon et Grigny constituent un des plus grands ensembles lacustres de la région parisienne.

Ils sont alimentés principalement par les eaux pluviales et la nappe phréatique.

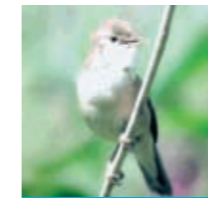
Quelques échanges ont lieu entre les lacs et la Seine grâce à un batardeau.

- Depuis 1992 les lacs sont reconnus comme un Espace naturel sensible (ENS).

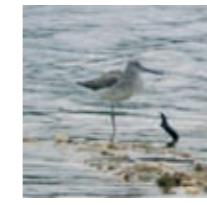
- L'étang de l'arbalète est classé Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) par le ministère de l'Environnement.

## 3

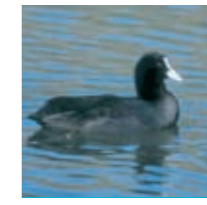
### Les espèces naturelles : plus de 60 espèces d'oiseaux



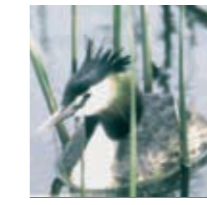
Rousserolle effarvate



Chevalier aboyeur



Foule macroule



Grèbe huppé

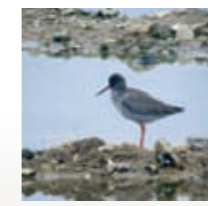


Chevalier cul blanc



Martin pêcheur

Durant votre promenade vous croiserez peut être quelques oiseaux rares



Chevalier Gambette

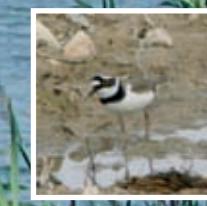


Grand Cormoran

La Ligue de Protection des Oiseaux a identifié deux nidifications rares.



Sterne pierregarin



Petit gravelot

«Les espèces rares d'oiseaux qui se sont établis sur les berges méritent votre attention : ne descendez pas sur les berges vous risquez de dégrader leurs nids.»

## 5

### Les espèces naturelles : les poissons



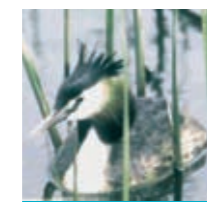
Sandre



Blackbass



Carpe



Poissons-chats

«Les eaux des lacs sont poissonneuses, avec patience et technique vous y pêcherez trois variétés.»

La pêche est autorisée selon réglementation et plusieurs pontons de pêche sont installés le long du lac. Vous pouvez vous procurer une carte de pêche à :

- presse papeterie : 16, Danielle-Casanova Viry-Chatillon - 01 69 05 24 27
- presse moine : 56, Route de Corbeil Grigny - 01 69 06 72 96
- star Pêche : 46, rue Albert-Rémy Ris-Orangis - 01 69 02 19 41

## 6

### La qualité de l'eau

Pour faire face aux problèmes de pollution connus dans les années 90, une attention constante à la qualité des eaux est portée par la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne.

Des travaux de dépollution ont été entrepris ces 10 dernières années et des prélèvements sont faits régulièrement et analysés par un laboratoire indépendant. Depuis 2004 les analyses sont constantes : les efforts ont porté leurs fruits et les eaux connaissent des densités algales et des concentrations

en toxines faibles. La surveillance continue. Vous trouverez en 2 points des lacs des mats avec un drapeau indiquant la qualité de l'eau et les activités autorisées.

«Attention : quelle que soit la qualité de l'eau la baignade est interdite pour des raisons de sécurité.»

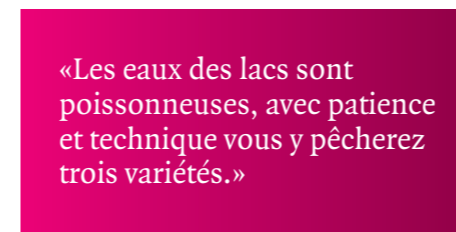


## 7

### La ballade, les loisirs

La balade est autorisée tout autour des lacs à pied et à vélo, maîtrisez votre vitesse.

- Le long de la promenade, la communauté d'agglomération les lacs de l'Essonne, aménage et entretient plusieurs aires de jeux et de pique-nique. Vous trouverez également des WC secs.
- Plusieurs points d'accès aux personnes à mobilité réduite ont été aménagés.
- Vous trouverez également des zones de stationnement aux abords.
- Les chiens sont autorisés tenus en laisse et des «crotinettes» sont disponibles en plusieurs points.
- Le pique-nique est autorisé. Des conteneurs de tri sélectif et des poubelles sont installés le long du parcours.
- En revanche sont interdits : les feux au sol, les véhicules à moteur, la baignade, la pêche de nuit.



## 8

### Les zones humides, la biodiversité : la restauration des berges

Pour restaurer les berges, la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne a fait le choix d'un aménagement respectueux de l'environnement, favorisant l'épuration naturelle des eaux et la biodiversité.

- Des gabions et matelas «Réno» végétalisés ont été installés pour stabiliser le cheminement sans apporter des matières composites (bétons...) et permettre le développement de zones humides à la transition entre la terre et l'eau.
- Pour préserver la biodiversité les espaces bénéficient d'une «gestion différenciée». Des zones sont entretenues pour les activités de loisirs (pique-niques – ballon...) d'autres sont volontairement laissées à l'état «sauvage».



Attention : les travaux en cours nécessitent encore des variations du niveau de l'eau. Dès l'automne 2007 l'eau sera stabilisée au niveau nécessaire à l'immersion parfaite des matelas Réno.

«Merci de ne pas marcher sur les matelas réno pour laisser la végétation s'installer.»

## 9

### Les zones humides, la biodiversité : tout un monde à respecter



Insectes



Grenouille



Scripites des marais



Butome en ombrelle

En France les zones humides couvrent 3% du territoire et hébergent 33% des espèces végétales remarquables ou menacées, 50% des espèces d'oiseaux et la totalité des espèces d'amphibiens.

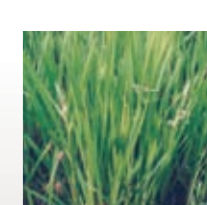


Iris pseudacorus

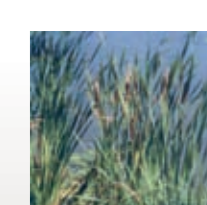


Roseaux

- Elles constituent des étapes migratoires, des lieux de reproduction ou d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques et de poissons.
- Elles accueillent une grande variété d'insectes qui rentrent dans le «cycle de vie» et sont des «indicateurs» de la qualité de l'eau.
- Elles assurent également une épuration de l'eau en agissant comme des pièges pour les micropolluants, assimilés progressivement par la végétation.
- Les différentes variétés de plantes «hélrophytes» plantées vont progressivement «coloniser» l'espace.



Rubanier rameux



Massettes à feuilles larges

Respecter les zones humides c'est respecter tout un écosystème. Ne cueillez pas les plantes, ne marchez pas dans les zones humides.

